

QUESTION 42

QUELS BIENFAITS LES CROYANTS RECOIVENT-ILS DE CHRIST À LA RÉSURRECTION?

Réponse : Étant alors ressuscités en gloire *a*, les croyants seront ouvertement reconnus et acquittés au jour du jugement *b* ; étant parfaitement bénis, tant dans leurs âmes que dans leurs corps, dans la pleine jouissance de Dieu *c*, pour l'éternité *d*.

a 1 Corinthiens 15.43 : « ...il (le corps) est semé méprisable, il est ressuscité glorieux; il est semé infirme, il ressuscite plein de force. »

b Matthieu 25.23 : « Son maître lui dit : C'est bien, bon et fidèle serviteur; tu as été fidèle en peu de chose, je te confierai beaucoup; entre dans la joie de ton maître. »

Matthieu 10.32 : « C'est pourquoi, quiconque se déclarera publiquement pour moi, je me déclarerai publiquement moi aussi pour lui devant mon Père qui est dans les cieux... »

c 1 Jean 3.2 : « Bien-aimés, nous sommes maintenant enfants de Dieu, et ce qu nous serons n'a pas encore été manifesté; mais nous savons que, lorsqu'il paraîtra, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est. »

1 Corinthiens 13.12 : « Aujourd'hui, nous voyons au moyen d'un miroir, d'une manière obscure, mais alors nous verrons face à face; aujourd'hui je connais en partie, mais alors je connaîtrai comme j'ai été connu. »

d 1 Thessaloniens 4.17-18 : « Ensuite, nous les vivants, qui seront restés, nous serons tous ensemble enlevés avec eux sur des nuées, à la rencontre du Seigneur dans les airs, et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur. »

Que l'Écriture atteste que les fidèles en Christ qui sont décédés ressusciteront lors de son retour ne laisse aucun doute (Ac 24.14-16; 26.8; 1 Th 4.17; 1 Co 15.12-23).

Il s'agit d'une résurrection en gloire et pour la gloire (Mt 13.43; Dn 12.2-3; Ph 3.20-21; 1 Co 15.52-53), un état contrastant avec le nôtre présentement (Col 3.1-3; 1 Co 15.42-43; 2 Co 4.7-18; Ac 14.21-22; 1 Co 4.9-17; 2 Ti 3.10-13; Ap 1.9). Aussi soupirons-nous dans l'espérance de ce moment (Rm 8.25; 2 Co 5.1-

5). Cependant, il faut nécessairement dans cette vie porter sa croix, suivre le chemin étroit, pour pouvoir jouir de cette grâce indicible (Rm 5.1-2; 8.17; Mt 10.34-39; 16.24-27).

Le Seigneur reconnaîtra publiquement les siens (Mt 25.34; Col 3.4; Mt 10.32; Lc 12.8-9) et les acquittera au jour du jugement (2 Co 5.8-9; 1 Co 3.12-15; Mt 5.17-20).

L'état des ressuscités en sera un de béatitude éternelle dans la pleine présence de Dieu le Père, le Fils et l'Esprit (Ap 21.1-6; 22.2-5). Nous serons toujours avec le Seigneur (Éz 48.35).

Cet état de gloire est réservé aux vainqueurs (Ap 2.7, 10-11, 17, 26; 7.9-17; 21.7-8).